

## L'ANCV toujours plus engagée auprès des seniors avec son programme *Seniors-en-Vacances*

**Dans les 20 prochaines années, un français sur trois sera âgé de plus de 60 ans ! Face aux enjeux du vieillissement, aux risques liés à la perte d'autonomie et à la dépendance, à l'isolement et à la précarité des personnes âgées, les politiques sociales de prévention se multiplient. Assurer un continuum de vie, rompre l'isolement et recréer du lien social, autant d'actions qui participent à maintenir nos aînés dans la vie de la cité. Avec son programme *Seniors-en-Vacances* dont le nombre de participants ne cesse de croître, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) promeut les vacances comme un outil valorisant au service des politiques sociales.**

### **SENIORS-EN-VACANCES, FAVORISER LE LIEN SOCIAL.....**

Dans le cadre de son action sociale, l'ANCV, acteur engagé dans la lutte contre l'exclusion par l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, a fait le choix depuis 2007 de développer un programme de vacances, *Seniors-en-Vacances*, dédié aux personnes âgées de 60 ans et plus : des séjours de vacances adaptés à l'accueil d'un public, souvent en situation de fragilité économique et sociale, avec plus de 150 destinations proposées partout en France. Ce programme vise à rompre la solitude, à offrir du lien social en alliant plaisir et prévention. Il est déployé à l'échelle nationale par l'intermédiaire d'un vaste réseau de 950 partenaires constitué de collectivités territoriales, de centres communaux d'action sociale (CCAS), d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), d'associations et des acteurs de la retraite en France (CNAV, CARSAT, MSA, RSI, CNRACL...). Grâce au travail d'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux, les clubs et associations, près de 45 000 seniors bénéficieront cette année encore de ces moments privilégiés, de ce temps essentiel à chacun d'entre nous.

Le succès de ce programme, (+ 33% par rapport à 2011) ne cesse de croître, depuis 2007 ; plus de 120.000 personnes âgées en ont bénéficié.

### **CET AUTOMNE, UNE PARTICIPATION ACTIVE DE L'ANCV AUX EVENEMENTS DEDIES AUX SENIORS**

Pour promouvoir ses programmes d'action sociale, notamment en direction des seniors, l'Agence participe au Salon Santé Social (les 10 et 11 octobre) ainsi qu'à la Semaine Bleue qui débutera le 15 octobre prochain.

**Dans le cadre du Salon professionnel santé social** (10 et 11 octobre, Marseille), l'ANCV a organisé une conférence sur le programme *Seniors-en-Vacances*, outil de lien social et de prévention. Yves Campillo - *Directeur délégué à l'action sociale de l'ANCV* et Sarah Derbomez - *Chargée de développement service personnes âgées de l'ANCV*, sont intervenus pour présenter les résultats des études menées auprès des bénéficiaires et des professionnels du tourisme. « *Le programme, largement plébiscité par les seniors, répond aux objectifs partagés avec la CNAV: 98% des seniors sont satisfaits de leurs séjours ; 89% ont noué des contacts ; 80% les ont conservés à leur retour et 66% se sentent en meilleure forme physique* ». Dominique Ktorza, directrice des politiques sociales de l'ANCV.

L'ANCV, présente son action sociale en faveur des personnes âgées **dans le cadre de la Semaine Bleue** qui se déroulera **du 15 au 21 octobre 2012**.

Appelée aussi la Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées, ce moment privilégié de la vie associative vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle ainsi que sur les préoccupations et difficultés des personnes âgées.

Cet événement sera l'occasion pour l'ANCV de participer à 18 manifestations organisées par des collectivités locales, associations et acteurs du champ médico-social, partout en France (colloques, salons...) et de présenter plus particulièrement son programme Seniors en Vacances : 150 destinations, 2200 séjours dans des villages de vacances activités et excursions au quotidien. Les seniors bénéficient d'un séjour d'une semaine tout compris (hors transport) à un tarif préférentiel et pour les revenus les plus modestes l'ANCV en finance 50%.

*En pièce jointe, le programme de l'ensemble des évènements auxquels participe l'ANCV.*

### **LES VACANCES EN AUTOMNE, UNE PERIODE PRIVILEGIEE PAR LES SENIORS**

Les mois d'automne sont chaque année des moments appréciés par les seniors et les professionnels, l'été restant la période privilégiée des départs familiaux. Ainsi plus de 70% des seniors inscrits au programme (31.000 personnes sur 44.000 inscrits en 2012) ont choisi de partir en automne dans l'un des séjours proposés par les professionnels du tourisme et les porteurs de projets partenaires du programme Seniors en Vacances.

L'ANCV déploie également un dispositif dédié au répit des aidants familiaux : éviter l'épuisement pour poursuivre l'accompagnement de son malade au quotidien, encourager le départ en vacances ensemble, tel est l'objectif poursuivi par l'Agence depuis 2008. Toutes les personnes justifiant de cette situation sont éligibles à l'aide de l'ANCV.

En 2012, ce sont plus de 1.000 aidants familiaux ou professionnels en charge de personnes âgées en situation de dépendance ou de handicap, accompagnant dans le cadre des séjours Seniors en Vacances qui ont bénéficié de ce dispositif.

### **20 séjours de vacances pour les fêtes de fin d'année :**

Les périodes des fêtes de fin d'année ne sont pas réjouissance pour tous, beaucoup de personnes âgées traversent la nouvelle année, seules. L'ANCV mobilise ses partenaires, professionnels du tourisme pour proposer des séjours en fin d'année de 5 ou 8 jours, à la mer, à la montagne ou à la campagne.

Renseignements et inscriptions sur le site : <http://seniorsenvacances.ancv.com> ou par tél :



### **A propos de l'ANCV**

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public original. Sa mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Depuis 30 ans, l'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,7 millions de bénéficiaires) et des actions de solidarité. La gestion du Chèque-Vacances permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence attribue des aides à la personne à plus de 200 000 bénéficiaires en situation de fragilité à travers ses 3500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). Quatre publics sont prioritairement aidés : les familles notamment monoparentales, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. L'Agence soutient également les équipements touristiques à vocation sociale (villages de vacances) et renforce son action pour diffuser le Chèque-Vacances auprès des salariés des petites entreprises. Le Chèque-Vacances représente aujourd'hui 1,327 milliards d'euros dans l'économie touristique française et l'action sociale représente près de 19 millions d'euros. L'Agence aura soutenu 1 million de journées vacances en 2011.

<http://www.ancv.com>

### **Contacts ANCV**

Joëlle Muzeau – T : 01 34 29 53 53 / [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

Elyse Pérusseau – T : 01 45 49 29 79 / 06 10 10 56 38 / [elyse.perusseau@meanings.fr](mailto:elyse.perusseau@meanings.fr)